

RÉUNION DU 2 FÉVRIER 2015

PRÉSENTS : MMES BOEVER – GRANDCOING – CORNU
MM – BILLOUD – JAMIN – CADEL – BORNET

ABSENTE (excusée) : Mlle PIERSON

ABSENT : M. BLANCHE

PROCURATION : M. DE LA TORRE par Mme GRANDCOING
MME BERNADET par M. JAMIN

SECRÉTAIRE : M. BILLOUD

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

Lecture et approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 24 novembre 2014

RENOUVELLEMENT CONVENTION AIMAA

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a reçu le renouvellement de la convention fourrière pour l'année 2015 de l'A.I.M.A.A, sise Route de Pierry à EPERNAY. Elle rappelle aussi la réglementation en vigueur (article 213 du code rural) relative à la divagation de tout chat ou chien.

Après lecture de la convention le conseil municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à signer cette convention.

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ET INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC (Ad'AP)

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a reçu une proposition de l'entreprise CORBAVIE afin d'effectuer un diagnostic sur les différents lieux (Mairie, Salles des Fêtes, Église, Ancienne École près de la Boulangerie, et Cimetière). Celle-ci s'élève à 1 200€TTC.

Une commission sera à mettre en place ou la commission voirie/bâtiments se chargera du dossier.

Concernant l'ancienne École près de l'Église et le logement, Madame le Maire propose de s'interroger sur leur utilisation future.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

* accepte le devis de l'entreprise CORBAVIE pour un montant de 1 200€TTC,

* autorise Madame le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS

1/ RENCONTRE AVEC MONSIEUR OLAF HOLM (Directeur)

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a reçu un courrier du Directeur du Parc demandant à rencontrer la nouvelle équipe municipale suite aux élections afin de présenter le Parc et les futurs projets. Deux dates ont été retenues le 23 février ou le 2 mars 2015 à 18h30. Un mail sera adressé aux Conseillers dès que la date sera connue.

2/ MUTUALISATION DE L'ADMINISTRATION DU DROIT DES SOLS

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a reçu une proposition du Parc Naturel régional de la Montagne de Reims et de la Communauté de Communes Épernay Pays de Champagne pour l'administration du droit des sols, suite à la loi ALUR du 24 mars 2014 qui prévoit qu'à partir du 1er juillet 2015 les communes appartenant à une communauté de communes de plus de 10 000 habitants devront s'organiser pour l'instruction des actes d'urbanisme.

Madame le Maire précise qu'il y aura un coût pour chaque dossier (Tarif, 1^{ère} estimation : Permis de Construire : 170€, Déclaration Préalable : 120€ et Certificat d'Urbanisme : 85€) et que deux postes seront créés. Le coût sera pris en charge par la Commune.

Après lecture des courriers, le Conseil Municipal décide d'émettre un accord de principe à la proposition du Parc Naturel régional de la Montagne de Reims.

SECRÉTAIRE DE MAIRIE : MODIFICATION DE L'INDICE BRUT

Madame le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de faire un avenant au contrat de Mademoiselle Mélissa DANIEL agent non titulaire suite à la modification des indices au 1^{er} janvier 2015.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'avenant.

OUVERTURE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR ANTICIPATION

Madame le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire d'ouvrir les crédits en dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts (hors chapitre 16) l'année précédente afin de payer les différentes factures reçues dans l'attente du vote du budget.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ouvrir les crédits pour un montant de 17 584€.

RÉVISION TARIFS COMMUNAUX

Madame le Maire rappelle les tarifs communaux 2014 : photocopies, cimetière (concessions, Jardin du Souvenir) et affouage.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier le tarif de la Salle des Fêtes à compter du 1^{er} février 2015 :

Cautions:

- 3 000,00 € matériel
- 50,00 € ménage

Vin d'honneur ou ½ journée en semaine:

- 90,00 €

Week-end:

- *habitants et Communes membres de la CCGVM* : 250,00€ sans chauffage–300,00€ avec chauffage.
- *extérieurs* : 500,00 € sans chauffage – 600,00 € avec chauffage.
- *associations* : cautions matériel et ménage, ménage à leur charge.

Madame le Maire va prévenir les communes afin de les informer de cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe les conseillers que Monsieur et Madame CHAUDRÉ vont rendre le logement communal à partir du 25 avril 2015.

Madame le Maire fait un point sur le personnel communal. (Arrêt de Messieurs MERIOT et HEMAR)

Madame le Maire informe les conseillers de l'avenir de la 5^{ème} Classe au Groupe Scolaire.

Madame le Maire précise aux conseillers qu'une colonne de dépôt de textiles sera installée près de la benne à verre par la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne.

Madame le Maire rappelle aux conseillers que nous sommes en Vigipirate renforcé.

Monsieur JAMIN fait un point sur la proposition faite par le SIEM sur le Groupement de Commande pour l'Électricité.

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a rencontré Monsieur MENENDEZ qui lui a présenté son association. La Commission Communication fera une présentation de cette association.

Madame le Maire propose des dates de formation pour l'embellissement et fleurissement de la Commune.

Madame le Maire informe les conseillers que la sœur de Madame VIEIRA l'a contactée afin de proposer l'ouverture d'un magasin de vente de laine dans l'ancienne école Rue des Terres Rouges. Un projet est en cours, à voir avec la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne éventuellement.

Madame le Maire fait un point sur la Cérémonie des Vœux.

Madame le Maire invite les conseillers à la réunion du 18 février à 18h30 afin de faire le bilan du Marché du Noël avec les associations. La commission Fêtes et Cérémonies doit se réunir afin d'organiser un apéritif dinatoire pour 50/60 personnes.

Madame le Maire propose que la Commission Finances se réunisse. Trois dates sont proposées : le 17 février à 17h30, le 23 février ou le 2 mars à 18h30 et le 17 mars à 17h30. Le Conseil Municipal se réunira le 30 mars à 18h30 pour le vote du budget.

Madame le Maire demande aux conseillers s'il est possible de faire du co-voiturage pour aller à la Réunion du 5 février. (Préparation Théâtre à Rilly la Montagne)

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a reçu plusieurs devis pour l'élagage, le Conseil Municipal décide de faire reclasser les travaux sur des bases identiques.

Madame GRANDCOING fait un point sur la réunion d'EDF sur le diagnostic de l'Éclairage Public de la commune.

Monsieur BILLOUD fait un point sur la réunion au Parc et demande pour le démontage du traineau réalisé à l'occasion du Marché de Noël.

Demande de modification par l'ONF de la rédaction de la délibération n°41/14.